

Procès-verbal du conseil d'école
Ecole primaire de BRAX
mardi 18 /10/ 2022 à 18h

Ordre du jour :

- 1) Présentation des participants : accueil de 3 nouveaux collègues. Fonctionnement du conseil d'école.
- 2) Bilan de rentrée :
 - effectif
 - structure pédagogique
 - APC
 - RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés)
- 3) Résultats des élections de parents d'élèves.
- 4) Règlement intérieur et vote du règlement.
- 5) Hygiène et sécurité :
 - point sur exercice incendie du 26/09/2022
 - plan Vigipirate en vigueur.
- 6) Vie scolaire.
 - a) évaluations nationales au CP et CE1.
 - b) Gestion des classes à doubles niveaux.
 - c) Réunion parents / enseignants.
 - d) intervenants en langue.
 - e) Coopérative scolaire.
 - f) Projet éco-école, sorties et manifestations à venir.
 - g) Plan de relance informatique.
 - h) rythme scolaire.

1) Présentation des participants :

Enseignants :

Mme Cecchetti (direction)

En maternelle : Mme Mouchelet, Mme Moulin, Mme Favier.

En élémentaire : Mme Fortuny, Mme Langlade, Mme Thomas, Mr Nafi, Mr Gallic.

Excusés :

M. UNAL, Inspecteur de l'éducation nationale, DDEN : observateur du conseil d'école,
Mme Marin et Mme Floc'h Alvarez, Mme DEIANA, psychologue scolaire.

Les parents d'élèves nouvellement élus :

Mme Coppolani (PS) Mme De La Prida Goasdoué (PS/MS) Mme Barba Legrais (MS/GS)

Mme Arousseau (GS) Mme Lozach (CP) Mme Merle (CP/CE1) M Peytournte (CE1)

Mme Dugne Esquevin (CE2) M Pontarrasse (CE2/CM1) Mme Sumann (CM1/CM2) et

Mme Chaimbault (CM2)

Mairie :

Mr ZANATTA, maire et Mr SOULIE adjoint aux affaires scolaires.

ALAE : Mr COELHO Mr ABAD

Introduction :

Cette année, nous accueillons dans l'école Mme FAVIER en MS /GS, Mme CANDOTTO

qui assure le 70% de Mme Langlade et Mme CESSAL qui complète la 1/2 décharge de Mme Cecchetti à la direction et le 80% de Mme Marin.

Nous présentons nos félicitations aux nouveaux parents d'élèves élus cette année.

Le conseil d'école : rappels

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

2) Bilan de rentrée :

- Effectif de l'école : 271 élèves.

- Structure pédagogique : 11 classes

PS : Mme Moulin (27 élèves)

PS/MS : Mme Mouchelet (8/16)

MS/GS : Mme Favier (9/13)

GS : Mme Marin (24)

CP : Mme Cecchetti / Mme Cessal (25)

CP/CE1 : Mme Langlade / Mme Candotto (11/11)

CE1 : Mme Thomas (25)

CE2 : Mme Fortuny (25)

CE2/CM1 : M. GALLIC (6/19)

CM1/CM2 : M. NAFI (17/8)

CM2 : Mme FLOC'H ALVAREZ (27)

Les enseignants se concertent tous les lundis de 12h30 à 13h30.

Nous accueillons actuellement 2 élèves ukrainiens dans la classe des CE2/CM1. L'élève inscrite en CP/CE1 a quitté l'école.

M Gallic a bénéficié d'une courte formation pour les enseignants scolarisant dans leur classe des élèves ukrainiens.

Mme Fortuny, accueillant une élève venant d'Italie, y a participé également.

La classe des MS/GS a connu un début d'année plutôt mouvementé en raison de l'absence d'enseignant et dans l'attente d'une nomination.

En effet, en fin d'année dernière, nous sommes passés d'une situation de fermeture de poste en maternelle à un blocage. De fait, ce poste, pourtant convoité, n'a pu être proposé au mouvement des enseignants.

Face à la pénurie d'enseignants, il a fallu attendre plusieurs jours avant que la situation se stabilise.

Les parents ont été informés de l'évolution de la situation au jour le jour à la porte de la classe.

-APC:

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent sur la pause méridienne et concernent les matières fondamentales.

Les parents ont été informés de l'organisation choisie dans chaque classe lors de la réunion de rentrée.

Les activités d'APC sont dédiées en priorité à la maîtrise des matières fondamentales Français/Mathématiques.

-RASED :

Le RASED (réseau d'aide scolaire aux enfants en difficulté) est composé de la psychologue scolaire Mme Déiana et de Mme Arbouin chargée de la gestion des cas complexes auprès des enseignants.

La psychologue scolaire peut être jointe au 05 61 06 84 15.

Les parents seront informés si une prise en charge de leur enfant est nécessaire.

3) Résultats des élections de parents d'élèves :

Vote par correspondance uniquement.

Une seule liste présentée par l'APEB.

Nombre d'inscrits : 388

Nombre de votants : 264

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 17

Nombre de suffrages exprimés : 247

Taux de participation : **68.04%** (64.11% l'an passé)

Le procès-verbal des élections sera affiché sur les panneaux d'affichage extérieurs.

4) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'an passé est modifié. Deux points ont été ajoutés.

* Suite aux difficultés que l'école a rencontrées dans la gestion chaotique de l'ouverture du portillon rue F. Verdier, il a été décidé, lors du CE du 20/06/2022, d'en réguler les entrées.

Pour les RDV personnels ou médicaux (hors prise en charge régulière), les arrivées et les départs doivent se faire par demi-journée.

Pour les prises en charge régulières départs et retours aux horaires des récréations.

Les parents souhaitent que la même règle s'applique à tous types de RDV : accepté (dans la mesure où les parents préviennent l'enseignant concerné).

* *Nécessité pour les parents de consulter au même titre que le règlement intérieur **la charte de la laïcité** via le blog de l'école ou les affichages extérieurs.*

Vote du règlement intérieur :

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Outre le fait qu'il sera affiché, une diffusion par le blog de l'école permettra à chacun d'en prendre connaissance et de le signifier par écrit. Un bulletin attestant que les parents l'ont consulté sera collé dans le cahier de liaison des élèves.

5) Hygiène et sécurité :

La posture Vigipirate « été-automne 2022 » maintiendra l'ensemble du territoire national au niveau « **sécurité renforcée – risque attentat** »
Pas de regroupement ni de stationnement devant l'école entre autres.

Plusieurs demandes m'ont été adressées concernant l'entrée des poussettes dans l'école. Face à la vacuité des textes sur ce point précis et après avoir pris conseil auprès de différentes instances : inspection, mairie, préfecture et enfin gendarmerie, les poussettes seront autorisées à franchir le portail côté maternelle mais ne pourront pas entrer dans les classes.

Exercices « attentats-intrusion » rentrée 2022-2023

Les exercices attentats-intrusion seront réalisés par chaque école **avant les vacances de Noël 2022.**

L'amélioration de la situation COVID grâce aux efforts de tous a permis une rentrée sans masque.

Point sur l'exercice incendie du 26/09/22 : sans problème, évacuation en 2 min 30.

6) Vie scolaire :

a) Evaluations nationales des CP et CE1 de septembre.

La composition des classes est la même que les années précédentes avec de bons éléments, des élèves plus en difficulté et un petit nombre en grande difficulté. Si cela le nécessite, des entretiens avec les familles ont lieu afin de les éclairer sur la situation de leur enfant.

Un décroisement avec la grande section de maternelle a été proposé à un enfant de CP chaque matin.

b) Gestion des classes à doubles niveaux :

Dans une classe à double niveaux, les programmes de chaque niveau sont respectés.

Dans notre école, la communication est plus que satisfaisante ainsi les enseignants concernés par des niveaux communs échangent beaucoup et font de nombreux travaux, animations et sorties ensemble. La liberté pédagogique de chaque enseignant reste la règle.

Les parents sont attachés à ce que les enfants séparés dans des classes à double niveau puissent avoir des temps où ils pourraient se retrouver ensemble. Les enseignants y tiennent compte également et le font quand c'est possible.

c) Réunion parents / enseignants :

Une réunion de rentrée se fait courant septembre dans toutes les classes.

Une réunion en courant d'année peut être proposée aux parents si l'enseignant le juge nécessaire. La priorité est donnée aux rendez-vous individuels à la demande de l'enseignant mais aussi à celle des familles.

Lors de chaque entretien, un compte rendu est rédigé. Toutes les fiches RDV concernant un élève sont transmises l'année suivante au nouvel enseignant afin qu'il sache ce qui a déjà été dit à la famille.

Toute remarque nécessaire concernant le comportement d'un élève est consignée en EMC (éducation morale et civique) dans le LSU (livret scolaire unique). Les parents souhaitent une amélioration de la communication en général, avec notamment un affichage des infos école à l'ALAE et sur le panneau des parents également.

d) Intervenants en langue dans l'école :

Une demande d'assistante en langue a été demandée en langue anglaise l'an dernier et nous a été octroyée cette année. Elle interviendra en élémentaire uniquement. Elle commencera avec le cycle 2 (4 classes) à la rentrée de la Toussaint jusqu'à février et jusqu'à mi-avril avec les cycles 3.

e) Coopérative scolaire :

Cette année encore une participation volontaire à la coopérative scolaire sera demandée aux familles.

Nous remercions l'APEB pour le versement d'un chèque d'un montant de 1092 € qui servira à financer le projet « Fourmis » dans le cadre de notre projet sur la biodiversité.

Mme Moulin reste cette année encore mandataire de l'OCCE.

L'année a commencé avec 4334.76 € (car remise de 2700 sur budget classe découverte Leucate de l'an dernier).

Pour rappel :

La coopérative sert à financer des sorties (en partie), des transports, du matériel pédagogique (livres...), des jeux de cour, de sport, des consommables pour activités manuelles, cuisine... Elle est alimentée par un don de la mairie, des dons des parents et les bénéfices de manifestations ponctuelles.

Elle finance une adhésion à l'OCCE qui sert d'assurance (604€).

f) Projet éco école sur la biodiversité et Sorties et manifestations programmées en P1 et P2

Une invitation pour participer au comité éco école a été adressée aux parents. Il est encore possible de rejoindre le comité pour les retardataires.

La première réunion aura lieu le 15 novembre à 17h30 avec les élèves délégués de classe, les parents et nos partenaires engagés dans ce projet.

En maternelle, les sorties se feront plus tard dans l'année. Les maternelles ont cependant participé à la journée SPORT du 22/09.

Les CP et CP /CE1, accompagnés de Marcelle ancienne animatrice ALAE, ont fait la lessive à l'ancienne au lavoir du village le 15/09 et travailleront sur le château d'eau le 21/10.

Les classes élémentaires ont participé à la semaine du goût.

Le cycle 2 s'est rendu aux jardins du Muséum à Borderouge pour participer à une animation autour de la biodiversité

(les CE1 et CE2 le 13/10 et les CP et CP/CE1 le 14/10).

Une piqûre de rappel sur les précédents projets éco école (eau et déchets) se fera en cycle 2.

Les CM2 feront une sortie à vélo pour se rendre au cinéma de Léguevin. Ils ont aussi participé au « Clean up Day ».
Munis de gants, les élèves sont allés ramasser les nombreux déchets laissés dans les rues de BRAX.

Suivant les conditions sanitaires, certains événements festifs sont programmés en partenariat avec l'ALAE et avec le soutien de l'APEB.

Marché de Noël : 9 décembre dans la cour de l'école ou dans la salle polyvalente.

Carnaval : vendredi 31 mars.

Fête de l'école : vendredi 30 juin dans la cour de l'école.

g) Plan de relance informatique (ne concerne que l'élémentaire)

*La salle informatique sera opérationnelle fin octobre / début novembre.

*Le remplacement de 7 vidéos projecteurs de l'école se fera au fur et à mesure les mercredis après ces vacances.

Les bornes WIFI dé connectables seront installées à ce moment.

*Remplacements des tableaux existants par des tableaux blancs dans 4 classes (2 classes n'ont pas reçu le matériel conforme à leur demande et 1 classe attend encore le sien).

*8 ordinateurs portables seront attribués à chaque enseignant et 1 à la direction (maintenance prise en charge).

*Pare feu entre l'école et l'ALAE pour sécuriser les 2 bâtiments.

*5 tablettes IPAD pour les élèves.

*16 ordinateurs portables pour les élèves.

Dans le plan de relance, sont assurés la maintenance, la sécurité ainsi que le renouvellement du matériel.

La salle informatique sera sécurisée. Plus aucun ordinateur venant de de l'extérieur ne sera accepté dans l'enceinte de l'école. Les enseignants demandent à conserver les ordinateurs non reliés à internet dans la classe pour le traitement de texte notamment, ainsi qu'un rendez-vous avec l'installateur pour le transfert des données.

h) Rythme scolaire :

Les enseignants souhaitent reprendre les négociations concernant les rythmes scolaires. La situation économique et climatique nous incite à envisager un temps scolaire différent où la présence en classe et les déplacements seront réduits.

Les parents sont ouverts à toute proposition dans la mesure où on leur donne des éléments factuels notamment pour la garde des enfants le mercredi matin. Il faut que la mairie fasse un chiffrage de la garderie du mercredi matin.

La mairie est en contrat jusqu'en 2024 (un poste et demi financés par la CAF) et ne souhaite rien envisager d'ici là.

Monsieur le maire propose de relancer la discussion en 2023 avec tous les partenaires : une commission avec tous les partenaires sera organisée.

Une ATSEM sera absente pendant un mois et le problème du remplacement se pose. Une semaine sera remplacée uniquement pour des raisons budgétaires. Les parents proposent l'intervention de parents ponctuellement dans la classe, est-il possible de demander aux ATSEM présentes de faire quelques heures de plus moyennant rémunération (annualisation des heures travaillées).

AESH : manque de personnel, une seule pour l'école (7 élèves en besoin, mais un seul élève en bénéficie).

Le maire précise que le prestataire de la cantine appliquera une augmentation importante de ses tarifs pour l'année prochaine. Si l'augmentation est reportée sur les factures des parents elle représenterait environ 3 centimes par repas (une quarantaine d'euros par an par enfant).

Les parents d'élèves se prononceront à ce sujet après leur réunion mensuelle du 14/11.

La séance est levée à 20h20.

La directrice,

Mme CECCHETTI Christine

Pour la mairie

Pour l'APEB,